

## **CHALLENGE DE FRANCE SENIOR MASCULIN 2009/2010**

Le Challenge de France Masculin est géré par la Fédération Française de Volley Ball parallèlement et en concertation avec la Ligue Nationale de Volley qui gère la Coupe de France masculine lorsque les équipes de celle-ci entrent en compétition.

Pour 2009-2010, deux places sont offertes par la LNV pour une participation au premier tour de Coupe de France « pro ». En cas de candidatures supérieures à 2, la LNV procédera à la désignation des 2 participants.

La finale de Challenge de France se déroule en lever de rideau de la Finale de Coupe de France masculine, soit le samedi 3 avril 2010. Une dotation sera attribuée aux deux finalistes par la FFVB.

Elle se déroule avec la participation facultative des équipes de N1 à N3 sur inscription libre (une équipe par groupement sportif, les équipes réserves CFC des clubs de Ligue A et B ainsi que les équipes 2 des clubs de Ligue B ne peuvent s'engager dans la compétition). La possibilité est offerte aux équipes de « premier niveau régional » de s'engager dans la compétition.

La date limite d'engagement est fixée au 20 septembre 2009. Le tarif d'engagement est de 30€.

### **Déroulement sportif :**

Les dates des tours de challenge sont déterminées en fonction du nombre d'équipes engagées et des dates prévues au calendrier annuel établi par la CCS, correspondantes aux tours de Coupe de France Espoir et Junior.

Le déroulement sportif est établi par la CCS en fonction du nombre d'équipes inscrites : formule à 4 équipes après tirage au sort des équipes (matches en 2 sets gagnants), ou formule de tournoi à 3 équipes (matches en 2 sets gagnants) avec 1 équipe qualifiée par poule, ou match simple en 3 sets gagnants.

Les rencontres des premiers tours sont définies soit selon un découpage régional, soit, quand le nombre d'équipes en course le demandera, à un tirage au sort intégral, pour respecter l'esprit du Challenge.

L'entrée en lice des clubs se fait de la manière suivante : en premier lieu toutes les équipes de « régionale », complétées ensuite par celles de N3, puis de N2, puis de N1. Les équipes de niveau supérieur entrant en challenge à chaque tour sont choisies par tirage au sort et non protégées (tirage au sort intégral des rencontres).

L'équipe receveuse est celle évoluant au plus bas niveau, avec tirage au sort en cas de niveau équivalent.

## **Calendrier :**

- ◆ 1<sup>e</sup> tour les 24 et 25 octobre 2009,
- ◆ 2<sup>e</sup> tour les 14 et 15 novembre 2009
- ◆ 3<sup>e</sup> tour les 5 et 6 décembre 2009
- ◆ 4<sup>e</sup> tour les 9 et 10 janvier 2010
- ◆ 5<sup>e</sup> tour le 31 janvier 2010
- ◆ 6<sup>e</sup> tour le 14 mars 2010
- ◆ finale le 3 avril 2010

### **◆ Horaires des rencontres**

- Tournoi à 4 équipes (2 sets gagnants): les matchs sont fixés soit au samedi 16H (2 matchs simultanés) puis finale à 21H, soit au samedi 18H puis 20H et finale le dimanche à 14H, soit au dimanche 10H (2 matchs simultanés) et match de qualification à 16h00.
- Tournoi à 3 équipes (2 sets gagnants): matchs à suivre à partir de 10H, avec 45 minutes entre chaque match. Possibilité de jouer le samedi à partir de 14H si accord écrit des équipes adverses).
- Match simple (3 sets gagnants): le dimanche à 15H (ou le samedi soir si accord écrit de l'équipe adverse).

La CCS officialisera toute modification par un rectificatif sportif officiel qu'elle enverra aux équipes concernées et aux CRA(s) concernées par email ou par courrier.

### **◆ Ballons et ramasseurs de balles**

Le ballon réglementaire sera celui de l'équipe receveuse suivant le RGEN. Les ballons devront être fournis par le club recevant.

A partir des **quarts de finales**, les rencontres se jouent à 3 ballons, 4 ramasseurs de balles sont obligatoires.

### **◆ Arbitres**

Pour toutes les rencontres, les arbitres seront désignés par la CCA pour les équipes receveuses fédérales, par la CRA du club recevant régional. Les marqueurs sont fournis par le club recevant.

### **◆ Qualification des joueurs**

Pour participer à un tour de Challenge de France, les joueurs devront être **qualifiés à la date de cette rencontre**, pour leur championnat respectif.

### **◆ Résultats**

Les résultats devront être communiqués sur le site Internet de la FFVB de la même façon qu'en championnat, y compris pour les équipes de niveau Régional concernées qui obtiendront un code de saisie de la CCS.

Les feuilles de match devront parvenir à la FFVB de la même façon qu'en Championnat.

### **◆ Forfait et Pénalité**

En cas de match perdu par forfait ou pénalité, l'équipe sera éliminée et devra acquitter une amende financière qui sera à la hauteur des amendes prévues de la division dans

laquelle ce club forfait ou pénalisé évolue en championnat 2009/2010 (forfait lors des deux dernières journées).

Pour les équipes de niveau Régional, l'amende prévue sera celle à la hauteur des amendes prévues de la division N3 (forfait lors des deux dernières journées).

#### ◆ **Modalités financières**

Les indemnités d'arbitrage pour les arbitres et le marqueur seront réglées à hauteur de la plus petite équipe participante par chaque équipe et par match, selon le barème fédéral en vigueur (au minimum indemnités N3), à savoir pour cette saison :

- Equipe receveuse en N3 ou Régionale:  $\Rightarrow 22 \text{ €/arbitre} + 8 \text{ € au marqueur}$  soit 52 €
- Equipe receveuse en N2  $\Rightarrow 24 \text{ €/arbitre} + 8 \text{ € au marqueur}$  soit 56 €
- Equipe receveuse en N1  $\Rightarrow 28 \text{ €/arbitre} + 8 \text{ € au marqueur}$  soit 64 €

#### A la charge de l'équipe receveuse :

Les déplacements des 2 arbitres, ainsi qu'éventuellement les frais de nuitée et de repas supplémentaires, selon le barème en vigueur (cf. la tarification votée lors de l'AG 2009), sauf pour les équipes receveuses régionales (à la charge de la ligue d'accueil).

#### A la charge des équipes visiteuses :

Frais de déplacements jusqu'au lieu de compétition, et les éventuels frais de restauration et d'hébergement.

#### A la charge de la FFVB

A compter des 1/2 finales, les clubs qualifiés percevront une indemnité forfaitaire en fonction de leur classement :

Vainqueur du Challenge de France : 3 000 euros TTC

Finaliste du Challenge de France : 2 000 euros TTC

Les 1/2 finalistes : 1 000 euros TTC